



Angers, le 29 avril 2022

Angers Loire Métropole intègre la mission « Villes neutres pour le climat et intelligentes »

Angers Loire Métropole a été retenue par la Commission européenne pour participer à la Mission « Villes neutres pour le climat et intelligentes » au sein du programme Horizon Europe. La Communauté urbaine fera donc partie des 100 métropoles européennes qui s'engagent dans une expérimentation visant à agir concrètement pour atteindre l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2030.

À travers toute l'Union européenne, 377 villes ont répondu à l'appel à manifestations (dont 23 villes françaises). Au final, 100 d'entre elles ont été finalement retenues, dont 9 villes françaises.

La candidature d'Angers Loire Métropole s'inscrit dans la continuité de la stratégie territoriale et européenne mise en place en matière de transition écologique avec la réintégration de la Convention des Maires, l'engagement prochain sur l'Accord Villes vertes, la mise en place du Territoire Intelligent, des assises de la Transition écologique, du Plan alimentaire territorial... « *Depuis plusieurs années, Angers Loire Métropole est engagé dans la transition écologique et le développement durable afin d'accompagner de façon concrète ses habitants vers un nouveau modèle de société. L'annonce de la Commission européenne d'intégrer Angers Loire Métropole dans une mission dont les objectifs sont de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2030 est une formidable opportunité pour notre territoire qui va lui permettre d'accélérer et de développer de nouvelles solutions et aussi une vraie reconnaissance du travail déjà accompli par tous les acteurs du territoire* » réagit Christophe BÉCHU, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole.

En se positionnant dans cette démarche, la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole affirme son positionnement de **territoire engagé en faveur de la transition écologique** ainsi que l'ambition de figurer parmi les villes européennes exemplaires et motrices pour accélérer la décarbonation des territoires, renforcer leur capacité d'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et préserver l'environnement. En plus de conseils sur mesure et d'une assistance technique dispensés par des experts européens, cette labellisation ouvre la perspective de mobiliser plus aisément des financements pour accompagner la transition.

Les prochaines étapes

La Commission européenne prévoit d'inviter les 100 villes sélectionnées à signer des **contrats de ville climatique**, qui comprendront un plan global pour la neutralité climatique dans tous les secteurs tels que l'énergie, les bâtiments, la gestion des déchets et les transports, ainsi que des plans d'investissement connexes. Ce processus associera les citoyens, les organismes de recherche et le secteur privé. Les engagements clairs et visibles pris par les villes dans le cadre des contrats pour le climat leur permettront de dialoguer avec les autorités européennes, nationales et régionales, et surtout avec leurs propres citoyens, afin d'atteindre cet objectif ambitieux.

Les critères d'évaluation

La Commission européenne a appliqué une procédure rigoureuse pour sélectionner les villes de manière objective et équitable. Dans un premier temps, des experts indépendants ont évalué chaque candidature et ont procédé à un classement sur la base des catégories suivantes : niveau d'ambition, capacité, collaborations/partenariats, approche intégrée/holistique, niveau de préparation, intelligence/numérisation.

Ensuite, la Commission européenne a utilisé des critères supplémentaires pour assurer l'équilibre géographique ainsi que l'équilibre en termes de caractéristiques des villes. Différentes villes ont été choisies : des villes « avant-gardistes » ; certaines grandes villes ayant le potentiel d'avoir un impact plus fort en termes de neutralité climatique ; des villes proposant des actions innovantes notamment sur les aspects numériques et les liens avec les projets de villes intelligentes. Cette diversité semble essentielle pour ouvrir la voie à la neutralité climatique de toutes les villes d'ici 2050.

Un premier webinaire sera organisé prochainement, et une conférence réunira, le 13 juin à Bruxelles, des représentants des 100 villes lauréates afin qu'ils partagent leurs stratégies.